

A l'attention des présidents de clubs

Objet : Reprise des activités du comité

Madame, Monsieur,

Suite aux dernières annonces du Président de la République et de la Fédération Française de Tennis de Table, les Comité Départemental de la Sarthe a pris les décisions suivantes :

- Reprise des entrainements le 15/12/20 **pour les mineurs uniquement** et pour les clubs ayant l'autorisation de rouvrir les salles.

Pour les clubs ayant fait des demandes de mise à disposition d'entraîneur, penser à informer le comité de la reprise ou non de vos activités.

- Ouverture d'un stage pour tous (mineurs) du 21 au 23 décembre puis du 28 au 30 décembre.
- Modification du calendrier des compétitions départementales (voir annexe).

1. Championnat senior

- 1 seule phase
- Reprise le 07/02/21 sur les journées prévues pour la phase 2
- Ajout de trois journées de classement

J4 : 07 février

J8 (classement) : 18 avril

J5 : 14 mars

J9 (classement) : 09 mai

J6 : 28 mars

J10 (classement) : 06 juin

J7 : 11 avril

En cas de couvre-feu et sur autorisation de la commission sportive, les rencontres prévues le vendredi soir pourront se disputer le samedi.

2. Critérium fédéral

- Reprise le 30/01/21 sur les mêmes dates que celles prévues initialement
- Les inscriptions des nouveaux joueurs pourront se faire jusqu'au lundi 4 janvier.

3. Championnat féminin

- Toutes les journées prévues vont être organisées

4. Championnat vétérans

- Les deux phases de ce championnat vont se jouer

5. Individuel corpo

- Cette journée aura lieu le 21/02/20

6. **Circuit décathlon**

- Reprise le 23/01/20 sur les mêmes dates que celles prévues initialement

7. **Championnat jeune**

- Toutes les journées vont se jouer

8. **Challenge**

- Cette compétition est annulée

Ces décisions sont bien évidemment soumises aux annonces gouvernementales du 20 janvier prochain.
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Mans, le 02/12/2020.



Florian BEAUDRON
Président